



Le bénéficiaire d'une garantie de passif est en principe l'acquéreur des parts

Fiche pratique publié le 21/04/2017, vu 895 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

Il arrive souvent que la cession des titres d'une société soit assortie d'une garantie de passif, c'est-à-dire d'une convention par laquelle le cédant s'engage à prendre en charge tout passif ayant une origine antérieure à la cession.

La Cour de cassation vient de juger que le bénéficiaire de la garantie est, en principe, l'acquéreur des titres. Et si l'acte de cession peut faire de la société dont les titres sont cédés le bénéficiaire de la garantie, de façon exclusive ou en parallèle avec l'acquéreur, cet acte doit contenir une stipulation claire en sa faveur.

C'est le cas d'un acte de cession prévoyant, d'une part, que « le garant s'engage à indemniser le cessionnaire de toute augmentation de passif ou de toute diminution d'actif par rapport aux comptes de référence » et, d'autre part, que le cédant prendrait en charge certains coûts supportés par la société (Cass. com. 8-3-2017 n° 15-19.174 F-D).

[Cession d'une entreprise : la convention de garantie de passif et d'actif](#)

Guides juridiques :

- [Céder un fonds de commerce](#)
- [Céder des parts de SARL](#)
- [Conclure un contrat de location-gérance](#)

Fiches juridiques :

- [Comment céder un fonds de commerce ? Les formalités à respecter](#)
- [Acte de cession d'un fonds de commerce : comment le rédiger ?](#)
- [Cession d'une entreprise : la signature de l'acte de cession](#)
- [Cession d'un fonds de commerce : omission d'une mention obligatoire](#)
- [Cession d'un fonds de commerce : inexactitude d'une mention obligatoire](#)
- [Cession d'un fonds de commerce : séquestre et droit d'opposition des créanciers](#)
- [Cession de fonds de commerce : modalités de paiement du prix](#)
- [Formalités de cession d'un fonds de commerce](#)
- [Qu'est-ce qu'un crédit-vendeur ? Quels sont ses avantages et inconvénients ?](#)
- [Qu'est-ce qu'une clause d'earn-out ? Quels sont ses avantages et inconvénients ?](#)
- [Cession de fonds de commerce : les recours du vendeur](#)
- [Cession de fonds de commerce : les recours de l'acquéreur](#)
- [Cession d'un fonds de commerce : la communication de la comptabilité](#)